

Rouen, le 28 mai 2024

A Mesdames et Monsieur les IA-IPR de lettres de l'académie de Normandie,

Mesdames, Monsieur,

Vous venez d'informer les enseignants de lettres de l'académie de l'accompagnement que vous comptez mettre en œuvre pour la nouvelle organisation des enseignements à la rentrée 2024.

En effet, la note de service du 15 mars 2024 exige que les élèves soient divisés en groupes sur la totalité de l'horaire hebdomadaire de français, groupes mis en place suite aux évaluations d'entrée en 6ème et au terme d'une période dite d'observation.

Mardi 14 mai, les IA-IPR de mathématiques ont annoncé en préambule à nos collègues que 82 % d'enseignants étaient « pour » les « groupes de besoin ». En effet, nous sommes favorables à la création de groupes de « besoin » au sein même de classes dites « hétérogènes », épisodiquement, et quand cela est nécessaire, comme nous le faisons parfois en accompagnement personnalisé ou au sein de l'heure de soutien ou d'accompagnement instituée cette année.

A ce sujet, il nous semble absolument nécessaire de rappeler que, contrairement à ce que l'on veut laisser penser, ce n'est pas « l'hétérogénéité » que les enseignants remettent en question, cela, nos formations antérieures et l'évolution naturelle de notre métier nous ont convaincus de sa nécessité, c'est bien le nombre toujours accru d'élèves par classe qui ne nous permet plus de faire face à cette hétérogénéité.

En réalité, cette organisation opère une totale refondation du paradigme inhérent à notre fonction, et présente de nombreux paradoxes alarmants.

Tout d'abord, ces groupes « de besoin » sont en fait présentés par la note de service comme des groupes de niveaux lorsqu'elle stipule que « *les groupes qui comportent un nombre important d'élèves en difficulté sont en effectifs réduits* » quand cela est possible. Cette phrase suggère que les groupes ainsi formés seront homogènes.

De plus, pour l'ensemble des groupes, quel que soit leur niveau, les programmes et les attendus de fin d'année seront identiques.

Ensuite, même si les élèves n'avancent pas au même rythme, ou ne travaillent pas les mêmes compétences, il devra être rendu possible que les élèves puissent passer d'un groupe à l'autre.

Soucieux de clarifier le projet, les rédacteurs de la note de service ajoutent cet exemple : « *en français, en début d'année de sixième, l'équipe pédagogique qui aura choisi de travailler L'Odyssée d'Homère ajuste les contenus des différents groupes selon le degré de maîtrise en lecture et en compréhension des élèves. Le professeur en charge des élèves qui rencontrent des difficultés en lecture au sein d'un groupe à effectif réduit peut ainsi prévoir des séances de fluence et d'autres dédiées à l'apprentissage des stratégies de lecture à partir de l'œuvre d'Homère* ».

D'une part, il paraît impossible que les élèves qui n'ont travaillé que la fluence de lecture grâce à *l'Odyssee*, soient en mesure de rejoindre un jour le groupe de ceux qui ont pu réfléchir à la façon de comprendre et d'analyser ce texte fondateur, d'autre part, cela consiste à limiter cruellement les objectifs d'apprentissage pour des élèves qui, apparemment, ne peuvent se hisser à un niveau de réflexion suffisant pour évaluer ce que nous enseignons l'œuvre d'Homère.

En revanche, cet exemple est en parfaite cohérence avec les conclusions de la note de synthèse de l'article « Classes homogènes versus classes hétérogènes : des apports de la recherche à l'analyse de la problématique », DUPRIEZ/DRAELANTS, paru dans la *Revue française de pédagogie* en 2004 : « *les groupes les plus faibles sont, davantage que les autres, entraînés à des tâches répétitives et peu soumis à des exercices d'analyse et de réflexion* ».

Il semble donc que cette « nouvelle organisation » signe l'abandon de nos ambitions pour les élèves les plus fragiles d'une classe d'âge.

Cela, devons-nous l'accepter ?

Ainsi, toujours selon cette étude, « *la constitution de classes hétérogènes est sans doute la meilleure façon d'élever le niveau moyen de l'ensemble des élèves, au bénéfice des plus faibles et sans pénalisation notable des plus brillants*. ».

Cela, devons-nous y renoncer ?

Le fait que vous accompagniez cette réforme signifie-t-il que vous la validez ? Que vous la trouvez utile, en dépit des conclusions des chercheurs, bénéfique, en dépit du tri scolaire et social qu'elle effectue, stimulante, alors qu'elle signe l'abandon de nos exigences pour ceux qui ont le plus besoin de nous ?

Nous avons plus que jamais besoin de maintenir le dialogue avec les spécialistes de pédagogie et de didactique que vous représentez, mais aussi car votre autorité bienveillante est forgée sur une expérience de terrain et une observation fine de nos pratiques et du contexte dans lequel elles s'exercent. Or, comment poursuivre ce dialogue, quand nous avons l'impression que vous cautionnez le système délétère dont ce texte est porteur, et la dégradation des conditions de travail qu'il va engendrer ?

Car nous pouvons lister d'autres paradoxes concernant nos métiers :

Où trouverons-nous le temps de travailler sur des progressions communes, d'enseigner sur quatre niveaux, d'évaluer constamment les élèves ?

Comment élaborer des progressions communes tout en conservant notre liberté pédagogique, qui se fonde elle-même sur notre expertise d'enseignant ?

Comment exercer cette expertise auprès d'élèves que nous ne connaissons pas, s'ils changent de groupes régulièrement ?

De quoi sera fait cet enseignement, si nous ne pouvons utiliser cette expertise pour mettre en place des rituels, trouver les stratégies qui aident chaque élève, développer les compétences de chacun, selon son profil, ses atouts et ses difficultés ?

Comment l'enseignement pourra-t-il alors être considéré comme autre chose qu'un « déversoir » de connaissances et de méthodes quand il nous faudra appliquer des exercices et activités formatés pour ces groupes temporaires ?

Comment ferons-nous vivre des projets culturels dans ces groupes que nous ne serons pas censés conserver ? Cela reviendra-t-il à ne conduire que des projets par niveaux ? Ou par cohortes ? Connaissez-

vous beaucoup d'intervenants capables de se démultiplier pour mener des projets culturels à l'échelle d'une cohorte ? Beaucoup de projets qui verraient leur effectif en constante évolution ?

Le constat est amer, la situation angoissante. Quelques heures de formation ne nous feront pas changer d'avis sur l'inefficacité de ce projet, qui n'a d'égal que son caractère dévastateur pour nos vocations. Il heurte profondément nos valeurs. Il nous confronte à un conflit de loyauté vis-à-vis de l'institution. Il anéantit notre ambition pour les élèves. Il nous prive de ce qui fait, envers et contre toute situation et contexte, la saveur de ce métier : la relation pédagogique avec nos élèves, avec chacun et avec tous, qui se tisse tout au long d'une année scolaire.

La note de service vous associe à la mise en place de cette réforme, dont, pour toutes les raisons évoquées plus haut, nous ne voulons pas.

Nous aimerions que votre voix porte en haut lieu, pour défendre les intérêts de la profession et du système éducatif.

A défaut, nous espérons que vous comprendrez que nous n'assisterons à aucune formation que vous pourrez proposer, ayant un quelconque rapport avec cette réforme.

*Signé de 130 professeurs de lettres*

*Avec le soutien de la section académique du SNES-FSU Normandie*